

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 36

Artikel: Mariage du prince Gustave-Adolphe de Suède avec la princesse Marguerite-Victoria de Connaught
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255447>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

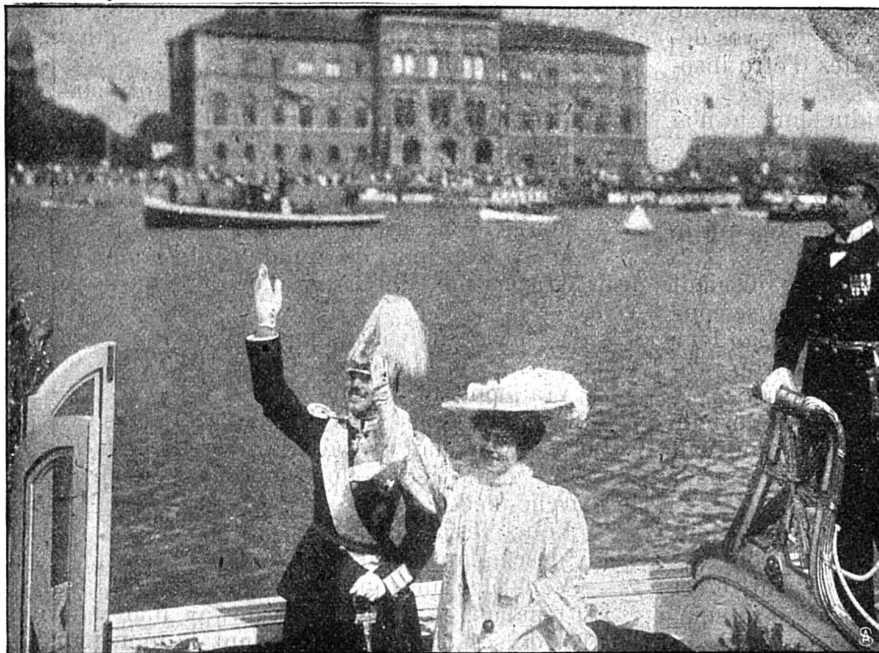
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mariage du prince Gustave-Adolphe de Suède avec la princesse Marguerite-Victoria de Connaught.



Arrivée à Copenhague du prince Gustave-Adolphe de Suède et de la princesse Marguerite-Victoria de Connaught.

Le prince Gustave-Adolphe de Suède et de Norvège vient de célébrer son mariage avec une nièce du roi Edouard d'Angleterre, princesse Marguerite-Victoria de Connaught.

Le prince Gustave-Adolphe, âgé de 23 ans, est l'aîné des fils issus du mariage du prince héritier Gustave et de son épouse, la princesse Victoria de Bade. Sa mère est la fille du grand-duc régnant de Bade et d'une petite-fille de l'empereur Guillaume Ier. Sa fiancée est de quelques mois plus âgée que lui. Elle est la fille du duc Arthur de Connaught, frère du roi d'Angleterre, et de son épouse la princesse Louise-Marguerite, fille du prince Frédéric-Charles de Prusse.

Nettoyage des tapis clairs

Mettre dans une terrine remplie d'eau la valeur d'un verre à bordeaux d'ammoniaque, puis, dans une autre terrine, de l'eau fraîche. Passez premièrement une éponge dans l'eau saturée d'ammoniaque et frottez vigoureusement une partie du tapis, qui a été préalablement battu et brossé. Rincez vite votre éponge dans l'eau fraîche, repassez-la immédiatement sur la partie lavée, et ainsi de suite. Ce nettoyage demande de l'attention.

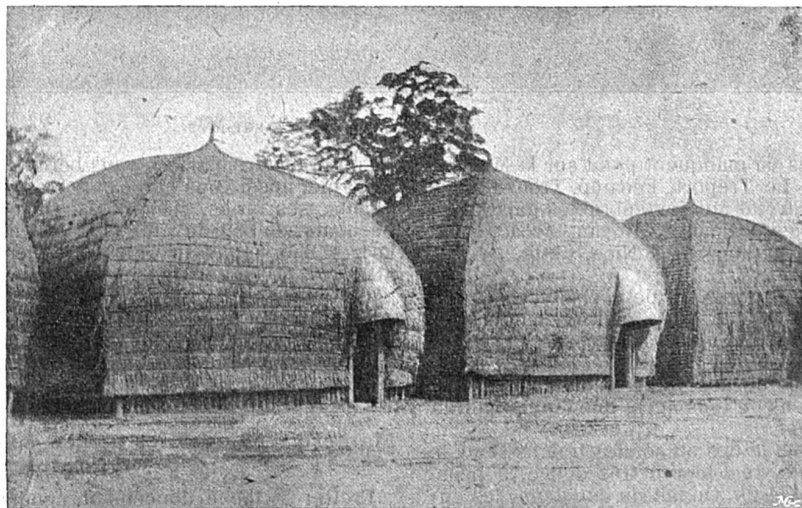
AU PAYS DE L'IVOIRE (SUITE)

En route les payeurs ne demandent pas mieux que de flâner et ce n'est qu'à force de cris et de horions que vous parvenez à les faire avancer. Puis les pirogues à bagages restent en arrière ; nous en fîmes la triste expérience. Le premier soir déjà de notre voyage fluvial, nous dûmes coucher en plein air sur nos chaises longues, après avoir dévoré un plat de riz à l'eau... du fleuve, car nos lits, nos provisions, toutes nos richesses enfin étaient encore bien loin derrière nous et n'arrivèrent que tard dans la nuit. Le retard fut aisément expliqué par le fait qu'une bonne moitié de nos payeurs avaient lâché leur besogne. Ce fut sur les malheureux qui nous étaient restés fidèles que tomba fort injustement le poids de notre mauvaise humeur. Mais dès le lendemain nous eûmes grand soin de faire passer devant nous les pirogues à bagages et d'avoir toujours l'œil sur nos payeurs.

Les rives que nous longions étaient occupées par la tribu des Ouagénia. Population très dense et très industrielle, elle s'occupe principalement de la pêche. Le métier qu'ils exercent, celui de payeurs, façonne chez les hommes des bras d'une longueur extraordinaire, presque simiesque ; ils portent une sorte de large pantalon en fibres, teint en ocre. Bon nombre d'entre eux se percent la lèvre supérieure ou inférieure pour y passer un morceau d'ivoire ou de corne d'antilope. Cette coutume, dite du « pélélé », s'étend du reste jus-

qu'au Zambèze. La nourriture n'est plus la même que dans le Bas ou le Moyen-Congo ; le manioc n'en constitue plus la base ; ces noirs sont assez riches pour s'accorder une alimentation plus substantielle ; poules, riz, bananes, plantains et maïs constituent leur nourriture quotidienne. Le sel, tiré des herbes, est abondant dans la contrée, spécialement près du Loualaba. Cependant dans les environs de Nyangoué, on exploite des sources salées dont le produit est de beaucoup préférable. Les indigènes renferment ce sel noirâtre et à gros cristaux, dans des pots de forme arrondie. Avec les poules et l'étoffe — celle-ci assez rare — ces pots de sel constituent la monnaie courante sur tout le Loualaba, de Falls à Aukorro. Dans ce pays où règnent les mœurs les plus dissolues, on peut acheter une jeune femme pour 4 pots de sel ; les vieilles sont plus chères, à cause qu'elles savent faire la cuisine, m'assurait un indigène. Un homme est plus cher, on en offre jusqu'à 6 pots, s'il est robuste et propre au travail.

Voyageant tranquillement dans ce pays fertile et riche en vivres de toutes sortes, nous atteignîmes Wua-bundu le 14 février.



Village fortifié de Mulamba, dans le Lomani.

Le soir avant notre arrivée à cette station, nous fûmes témoins de la terrible fin de deux femmes de nos soldats. Les imprudentes étant allées, au crépuscule, laver du linge au fleuve, furent happées par des crocodiles. Ce ne devait pas être la dernière fois que j'assistais à un si horrible spectacle, car quinze jours plus tard, un de nos payeurs subissait le même sort. A Nyangoué même, trois petites filles furent en-